



Extrait du registre des délibérations Réunion du 18 août 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-huit août à dix-huit heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard + en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 25 juillet 2014.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI
Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

Etait absente :

Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

N° 2014-32

OBJET : CARTES DE REDUCTION POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le personnel peut être amené à se déplacer dans d'autres villes pour des besoins de formation. Certains organismes de formation, pour baisser les coûts de transport, peuvent demander aux salariés de Le Gueulard + de prendre une carte de réductions, prise en charge par Le Gueulard +, mais remboursée intégralement par ces organismes de formation.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

d'autoriser le personnel à prendre des cartes de réductions pour les transports en communs, à la charge de Le Gueulard+, uniquement si le financeur de la formation l'exige et s'il rembourse intégralement les frais liées aux titres de réductions des transports en commun.

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 4
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard +)
Hayange, le 19 août 2014
Le Président,

Moreno BRIZZI